

Cestas, 29 mai 2026

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

Je vous confirme que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 5 juin 2026 en salle du Conseil municipal à 18 heures.

L'ordre du jour sera le suivant :

-Administration générale :

N° 2026/5/1. _ Elections sénatoriales 2026 : Election des suppléants délégués du Conseil Municipal

N° 2026/5/2. _ Création d'une Commission extra-municipale de sécurité – Autorisation

N° 2026/5/3. _ Mise en place d'un service commun pour l'acquisition et la gestion d'un logiciel de gestion du droit des sols – Convention avec la Communauté de Communes Jalle-Eau Bourde et la Commune de Canéjan – Autorisation

N° 2026/5/4. _ Résidence Autonomie Le Ginestey – Prorogation du bail emphytéotique avec ENEAL – Avenant – Autorisation

N° 2026/5/5. _ Modalités de mise à la charge des associations des sinistres et franchises en cas d'accidents responsables – Autorisation

- Patrimoine - Urbanisme - Technique - Environnement:

N° 2026/5/6. _ Déploiement d'un système de vidéoprotection sur la commune de Cestas – 2ème phase -Autorisation

Affaires scolaires :

N° 2026/5/7. _ Création de commissions extra-municipales – Service Education – Jeunesse – Autorisation

-Sport :

N° 2026/5/8. _ Dénomination du terrain d'honneur du stade Pierrette et Roland Bagnères – Autorisation

-Communications :

- Décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire



Jérôme STEFFE